

Septembre
Octobre
2008
N°3

CAMARET *Infos*

Bulletin Municipal de la ville de CAMARET-SUR-AIGUES

Sommaire

Page...

- 1 Le mot du maire-adjoint
- 1 Zones bleues
- 2 Jumelage
- 2 Rentrée scolaire 2008
- 3 Conseil Municipal Jeunes
- 3 Politique de recrutement
- 3 Bureau de Poste
- 3 Opération « tranquillité vacances »
- 4 Départ de Madame Meyer
- 4 Quatre réunions publiques pour le développement économique
- 5 Emploi : un nouveau partenaire
- 5 Rafaële Geslain, nouvelle DGS
- 5 Recrutement d'une chargée de mission
- 6 En bref...
- 6 Revalorisation du circuit de randonnée
- 6 Du nouveau sur nos routes
- 6 Henri et Rosette : 65 ans de bonheur
- 7 Associations
- 8 État civil
- 8 Enfants et prévention routière
- 8 Expression des élus de l'opposition



Le mot du maire-adjoint

Etat des lieux

Six mois après avoir pris en main les destinées de la commune, un état des lieux s'imposait. Le constat est lourd de conséquences, notamment en matière financière : il vous suffira de lire les lignes qui suivent pour vous en persuader.

Le premier gros investissement à programmer sera celui de la station d'épuration et du réseau d'assainissement : loin des yeux, elle ne fait parler d'elle qu'en cas de problème d'odeurs ou d'assainissement. Une expertise de la structure des bassins doit être effectuée et, selon les fermiers de la station, de gros travaux sont à envisager. La possibilité de construction d'une station plus modeste et plus moderne n'est pas à exclure.

La voirie, tour du village et périphérique, est en très mauvais état. Pour satisfaire vos attentes, un investissement conséquent sera nécessaire. La première tranche de travaux débutera en début d'année avec le chemin de Piolenc, non sans avoir au préalable présenté le projet à la population. L'aménagement de la voirie du tour de ville débutera également en 2009.

La maison Becque, si belle en apparence, devra subir de sérieux travaux de réhabilitation. Avant de la rendre plus fonctionnelle, une étude devra être lancée pour évaluer le coût estimatif des travaux à envisager.

Les salles polyvalentes demanderont aussi des travaux d'entretien et de réaménagement, avec notamment la mise place d'une cuisine plus spacieuse et plus fonctionnelle. Comme pour tous les bâtiments publics, un diagnostic énergétique s'impose pour réduire les frais de fonctionnement.

L'ancien CLSH (ferme Bruscolini) n'avait été réhabilité qu'au rez-de-chaussée : y réaliser le centre d'accueil pour personnes âgées réclamera là aussi des travaux importants, de même que d'autres bâtiments du patrimoine communal comme l'église, le ravelin ou la tour Sarrazine. Des logements communaux à l'état d'abandon devront être également réhabilités.

Le déplacement piétonnier et cycliste doit être privilégié, aux côtés de la voiture indispensable à bon nombre d'entre nous : nous devons réfléchir au stationnement, à l'utilisation rationnelle des parkings et au sens de circulation : les commissions sont au travail !

A tout cela s'ajoute bien sûr les travaux d'entretien habituel. Les tâches ne manquent donc pas pour les années à venir. Fidèles à nos engagements, nous ne manquerons pas, en temps opportun, de vous associer à nos réflexions.

Michel PAIALUNGA

Maire-adjoint de Camaret-sur-Aigues

Zones bleues

Vous aurez certainement remarqué ces derniers temps la nouvelle coloration bleue de certaines places de stationnement du centre village. La mise en place de ces zones bleues s'inscrit dans le cadre de notre engagement électoral concernant la dynamisation

de l'activité économique, engagement qui se traduira sous peu par d'autres initiatives.

Parmi celles-ci, la question de l'accessibilité aux commerces du centre ville est cruciale. Il s'agit de retrouver le chemin de...

(Suite page 3)



Dans ce numéro



PROCHAINE COLLECTE DE SANG :
MARDI 9 DECEMBRE de 15H30 à 20H00 à la SALLE POLYVALENTE
VENEZ NOMBREUX ! D'AVANCE MERCI



Camaret et Travacco' Siccomario au diapason

L'Association de Jumelage Européen de la ville de Camaret-sur-aigues (AJEC), structure indépendante Loi 1901 créée selon nos engagements en juin dernier, s'est vue déléguer par le Conseil Municipal toute l'activité liée au jumelage avec Travacco' Siccomario (Publication JO 28-06-08 réf.1575). Odile Porra, présidente de l'association, la voit comme « un outil pour la citoyenneté européenne et l'appropriation de l'Europe par les citoyens. Pour y parvenir nous comptons sur la participation active de toutes les familles de Camaret lors des futurs échanges ou manifestations que nous organiserons, que ceux-ci soient culturels, artistiques, scolaires, etc... ».

En juin dernier, notre 1^{ère} visite à nos amis italiens avait conduit la délégation camarétoise dans une visite de Pavie à bord d'un charmant petit train « écologique », en prélude à la présentation en mairie du nouveau maire de Camaret. Le lendemain avait été consacré à la découverte d'une région sublime : l'Oltrepo' Pavese, l'Ermitage de San Alberto di Butrio, le Château médiéval d'Oramala, la cité médiévale de Varzi, le village de Montalto Pavese. Le troisième jour était placé sous le signe de la culture : vernissage de l'exposition

Dorothée Wierez et présentation du cartographe Opicino de Canestrus, dont le talent peut être apprécié à la Bibliothèque de Camaret. Le dernier repas enfin, s'était déroulé dans le jardin du centre de jour pour les Anciens.

L'AJEC avait alors la lourde tâche, du 12 au 15 septembre



Des bénévoles de l'AJEC en tenue de lavandières

sportifs,

dernier, d'au moins égaler la qualité de l'hospitalité italienne, quand nos amis Travacolini vinrent à leur tour pour un week-end placé sous le signe de nos traditions provençales. Elle fut admirablement remplie et Odile Porra a tenu, à cette occasion, à souligner « le sérieux travail de préparation d'une toute nouvelle équipe de bénévoles motivés ».

Dès leur arrivée, nos amis ont été accueillis par une délégation animée des Vieux Vélos de Camaret pour le 1^{er} repas à la salle polyvalente, avant d'admirer à la chapelle l'exposition consacrée aux recettes de cuisines

provençale et italienne et celle des œuvres de Carla Protti. Le lendemain, départ très tôt pour les Baux de Provence : après une rencontre avec Van Gogh à la « Cathédrale d'Images », la visite libre de la ville fut l'occasion de quelques achats de produits régionaux. Après un pique-nique dans la pinède et

une brève visite de Saint Rémy de Provence, l'atmosphère était si joviale le soir venu, que nos amis ont participé directement à l'animation de notre DJ au gré des improvisations. Dimanche, le groupe folklorique des Tambourinaires du Comtat a reconstitué à la Maison Bègue une « bugade » à l'ancienne, égayée par les improvisations inspirées de nos bénévoles en tenue d'époque de lavandières. La journée s'acheva par une interminable farandole, signe visible des liens noués au cours du week-end.

L'AJEC travaille d'ores et déjà à nos prochains échanges, en



M. le maire Ermanno Bonazzi avec Marlène Thibaud...



...et Odile Porra, présidente de l'AJEC

espérant que les camarétois seront toujours plus nombreux à les rejoindre pour partager avec Travacco' Siccomario des liens d'amitié toujours plus forts.



Les deux équipes municipales réunies en salle du conseil

Rentrée scolaire 2008

M. Jean-François Suc a été nommé à la rentrée directeur de l'école maternelle « La Souléiada », en remplacement de Mme Yvette Bouvret admise à la retraite.

M. Suc a confirmé dès sa prise de fonction la suppression de la 7^{ème} classe, la rentrée n'ayant

enregistré que 161 inscriptions. Compte-tenu des normes de l'éducation nationale en matière d'effectif maximal par classe (28 en maternelle), il en aurait fallu au moins 17 de plus pour la maintenir. Côté enseignants, Mme Geslain a rejoint cette année Mme Balmain, Mme

Olivier, Mme Rancelly et Mme Boeglin.

Avec le même nombre d'inscriptions, L'école élémentaire « Mistral », dirigée par Mme Ploix, comporte quant à elle toujours 7 classes. L'effectif maximal y est en effet de 27 (22 en CP). Deux nouveaux enseignants, Mme Bouchage et M. Haupaix, sont venus rejoindre Mme Thabouret, Mme Pataine, Mme Lordan et Mme Giroud.

Enfin l'école « Les Amandiers », dirigée par M. Boulinguez, compte 6 classes pour 151 enfants. Mme Morelly est venue cette année rejoindre

Mme Lafont, M. Dalmau, M. Poncet et Mme Chabran.



Jean-François Suc, nouveau directeur de « La Souléiada »



Rentrée des CP à l'école Mistral



(Suite de la page 1)

...nos commerces de proximité. Deux problèmes majeurs se posent aujourd'hui :

1) la circulation qui, aux heures de pointe, peut décourager l'accès au centre ville ; 2) les difficultés de stationnement. Ces deux problèmes doivent rapidement trouver des solutions efficaces.

Les places situées à proximité des commerces sont notoirement occupées à longueur de journée, ce qui nuit grandement à leur accessibilité. La mise en zone bleue de ces places constitue une des réponses possibles : il est temps de l'expérimenter. Le disque de stationnement offert avec ce numéro est également disponible gratuitement en mairie.

Pour les stationnements plus longs, il est à noter que de nombreuses places restent disponibles à proximité immédiate, notamment dans les différents parkings que compte la commune : Clavonne, Patisol, stade de moto-ball. Utilisons-les.

Il serait bon sans doute de changer nos habitudes dès qu'on peut le faire sans trop de désagrément.



Le premier conseil municipal des enfants de l'histoire de Camaret sera élu le 28 novembre prochain, pour un mandat de deux ans. Il sera composé de 19 jeunes camarétois de 9 à 13 ans, qui ont jusqu'au 13 novembre pour déposer leur candidature. Leurs aînés ne sont pas oubliés. Deux autres instances, basées sur le volontariat, permettront aux jeunes de s'impliquer également dans la vie communale : un *Espace Initiative Ados* pour les 13-17 ans, et un *Espace Initiative Jeunes* pour les 18-25 ans.

De nombreux partenaires sont impliqués dans la réalisation de ce projet : les écoles de la ville, l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes), la mission locale, la MSA et la DDJS. Véronique Chomel, adjointe à la jeunesse et à la vie Citoyenne, et les membres de sa commission ont organisé le 17 octobre dernier une réunion publique d'information à la salle polyvalente.

Trois principes généraux guident l'ensemble du projet et constituent autant de défis à relever pour les candidats : 1) **Apprendre la citoyenneté** : c'est-à-dire le « vivre ensemble », les droits des uns et des autres et le fonctionnement démocratique ; 2) **Apprendre le fonctionnement d'une collectivité**, ce qui implique de connaître celui du conseil adulte, les diffé-

rents services et partenaires ; 3) **Participer à la vie de la commune**, autrement dit être concrètement acteur de la vie locale. Il ne s'agira pas uniquement de donner des avis mais de concevoir des projets en groupe, dans le sens de l'intérêt général et en qualité de porte parole de tous les enfants de la commune, et à ce titre, influencer le conseil municipal adulte.

Les conditions à remplir pour poser sa candidature, en dehors d'appartenir à la tranche d'âge concernée, sont de résider à Camaret (la nationalité française n'est pas obligatoire) et bien sûr une autorisation parentale pour les mineurs.

Les dates à retenir : **13 novembre** : limite du dépôt officiel des candidatures ; **26 novembre** : élection des collégiens en salle des mariages à la mairie ; **28 novembre** : élections des élèves de primaire à la salle polyvalente ; **17 décembre** : investiture du 1^{er} conseil en mairie, avec remise des écharpes, et mise en place des trois commissions.

Dépôt des candidatures et renseignements au Point Information Jeunesse (PIJ) situé face à l'accueil de la mairie :

04.90.37.82.83

pjcamaret@hotmail.com

Les candidats peuvent également s'adresser au Club Ados (04.90.12.38.72).

Politique de recrutement

A l'occasion de la période estivale et afin de garantir la continuité du service public, la Municipalité procède au recrutement d'agents non titulaires pour des contrats à durée déterminée.

Cinq adjoints techniques territoriaux non titulaires sont ainsi venus renforcer les services techniques de la mi-juin à la mi-septembre : Magid Bouighajdane, Elian Semane, Jérémy Ternisien, Loris Favier-Sbrugnera et Thomas Floret. Deux adjoints techniques territoriaux non titulaires, Rym-Sarah Chelhaoui et Amélie Gelardo, ont apporté leur soutien dans le cadre de l'entretien annuel des écoles Frédéric Mistral et Les Amandiers. Stéphanie Brissez est quant à elle intervenue au sein du restaurant municipal. Deux adjoints administratifs non titulaires, Myriam Tahraoui et Alexia Paialunga, ont rejoint les services accueil - état civil et secrétariat du Maire pour pallier les congés estivaux.

Enfin, le CLSH « Gare aux enfants » a vu ses effectifs renforcés par 14 animateurs répartis sur les sessions de juillet et d'août, ainsi que d'un maître nageur pour parfaire la qualité de l'accueil de la centaine d'enfants fréquentant quotidiennement la structure.

La période estivale étant propice à l'accueil de jeunes étudiants, la Municipalité a souhaité donner une chance à chacun en privilégiant celles et ceux qui n'avaient jamais officié au sein des services, à la condition qu'ils disposent d'une réelle motivation de service public. Ainsi pour le mois de juillet : Anaïs Robert, Renaud Beltran, samantha Roustang, Elsa Long, Marina Pagano, Romain Diaz et Jessica Deroite ; Pour le mois d'août : Caroline Magni, Axel Arnaud, Axelle Mouche, Corentin Deschamps, Stéphane Leydet, Sabrina Tahraoui et Anaïs Monnier.

Bureau de Poste

De nombreux Camarétois ont manifesté leur inquiétude, suite au départ de M. Robert Miota, conseiller financier et receveur au bureau de Poste. Marlène Thibaud, en sa qualité de maire a rencontré à ce sujet M. Yves Roland, Directeur Départemental de la Poste. Ce dernier l'a assurée de la prise

de fonction du nouveau conseiller financier et receveur pour le premier trimestre 2009. Il a été également confirmé qu'à l'avenir, chaque absence d'agent donnera lieu à un remplacement afin que le service soit convenablement assuré. Dont acte.

Opération « tranquillité vacances »

L'opération « tranquillité vacances » a été reconduite cet été pour la quatrième année consécutive. Cette année fut un très bon cru, avec pas moins de 38 villas surveillées sans aucun problème rencontré. Ce service gratuit était ouvert à tout Camarétois désireux de partir

sereinement en congé, et qui avait pris soin de remplir à cet effet un simple formulaire d'inscription. La surveillance de leur habitation et de ses abords a été assurée, de jour comme de nuit, par les patrouilles de la police municipale. Le cas échéant, ceux-ci pouvaient contacter le vacancier, un proche

ou les services de la gendarmerie, selon les instructions reçues. L'opération sera reconduite l'année prochaine, conformément à la politique de prévention souhaitée par la municipalité, dans l'optique de la préservation de la tranquillité publique.

Départ de Madame Meyer

L'émotion était palpable, jeudi soir 2 octobre à la salle polyvalente. Ici et là, quelques larmes étaient même refoulées à grand peine. La salle était comble pour la cérémonie de départ de notre Directrice Générale des Services. Parcours logique dans une carrière brillante, Myriam Meyer nous quitte pour assumer des responsabilités dans une commune plus importante.

Marlène Thibaud a rendu hommage au professionnalisme irréprochable, à la rigueur et à la disponibilité de cette collaboratrice compétente, ajoutant que ses « propositions en matière de gestion communale allaient bien souvent dans le sens que nous souhaitons », et qu'elle laisserait un « excellent souvenir auprès des camarades, de notre équipe municipale et de l'ensemble du personnel municipal ».

Le personnel s'exprima alors à son tour, par la voix de Lydie

bossut, sous la forme d'une confession : se souvenant avec malice des craintes ressenties à son arrivée – « *ouh la la, elle a l'air sévère !!!!!* » – cet « air sévère » lui avait rapidement acquiescé le respect de son équipe, qui put alors apprécier « *toutes les autres facettes de son caractère : la confiance, l'équité et le professionnalisme* », avant de conclure : « *Si ce soir nous sommes aussi nombreux autour de vous, c'est bien la preuve que nous avons su vous apprécier* ».

C'est alors avec une émotion (mal) maîtrisée que Madame Meyer prit la parole. Visiblement touchée par une présence si importante, elle a d'abord exprimé sa gratitude à l'ancien maire Paul Durieu, également présent, qui lui avait confié cette opportunité. Elle a remercié ensuite Marlène Thibaud qui « *sans à priori, m'a assurée de sa confiance dès sa prise de fonction et avec laquelle j'ai eu un réel plaisir à travailler dans un esprit d'ouverture et de concertation permanente ; ces quelques mois ont été d'un grand enseignement sur la fonction qui est la mienne* » ; puis l'équipe municipale :



« *Au-delà des philosophies et politiques qui animent nos élus, je tiens sincèrement à saluer leur engagement public quotidien dans une mission de plus en plus complexe en termes de gestion des relations humaines et de contraintes administratives et techniques* ». Enfin, ses « *remerciements les plus chaleureux* » étaient destinés à « *l'ensemble de mes collaborateurs quelque soit le poste qu'ils occupent* ».

Après avoir avoué un « *pincement au cœur* » de nous

quitter (que nous partageons), Myriam Meyer s'est déclarée « *fière de transmettre le flambeau* » à sa remplaçante Rafaële Geslain, présente à ses côtés, « *en sachant qu'elle disposera de collaborateurs compétents connaissant parfaitement leurs missions et leur commune* ».

Tous ont souhaité bonne chance à Madame Meyer dans ses nouvelles responsabilités, en formant le vœu qu'elle s'autorise, à l'occasion, un petit tour par Camaret.

Quatre réunions publiques pour le développement économique

Les réunions publiques d'information et de concertation annoncées dans le précédent bulletin municipal ont été organisées par la commission « développement économique et prospective », présidée par Laurent Arcuset. En présence de Marlène Thibaud, des entrepreneurs, porteurs de projets et demandeurs d'emploi se sont exprimés devant plus de 150 personnes au total.

Lors de la première réunion du 23 septembre, Laurent Arcuset a présenté les membres de sa commission et exposé la situation actuelle : ses atouts et ses faiblesses, les menaces et les opportunités. Le constat est sans appel : au cours des dix dernières années, la commune a connu une des plus fortes croissances démographiques du département alors que, dans le même temps, l'emploi salarié n'a pas progressé ; son économie est fortement dépendante de l'agroalimentaire ; notre viticulture est fragilisée dans le contexte actuel global ; aucune réserve foncière à vocation économique n'est disponible ; enfin notre zone d'activités connaît une dérive réglementaire.

Face à cette réalité, les orientations retenues par la municipalité s'articulent autour de trois enjeux :

1) **Diversifier notre économie !** Pour réduire notre dépendance, nous allons miser sur le tourisme durable, sur l'économie résidentielle avec le secteur médicosocial, et sur l'économie verte (valorisation des déchets, développement des énergies renouvelables, etc.).

2) **Soutenir le commerce et les services de proximité !** Pour cela, l'aménagement du centre ville et le développement de l'attractivité, qui passe notamment par une nouvelle politique de circulation et de stationnement, sont indispensables. L'étude globale est en cours.

3) **Libérer les énergies !** La municipalité entend développer une politique partenariale ambitieuse, en accompagnant concrètement toutes les initiatives locales et les porteurs de projets.

Cette première réunion était suivie, comme annoncé, de trois réunions thématiques. La première d'entre elles a eu lieu le 7 octobre. En présence du Comité Départe-

mental du Tourisme de Vaucluse, et de l'Association de Développement Touristique du Haut Vaucluse (ADTHV), Laurent Arcuset a présenté le projet de développement touristique : accueil d'une structure d'hébergement à forte capacité (type hôtellerie de plein air), développement du tourisme à vélo et de l'agritourisme, réalisation d'un équipement structurant. Dans ce cadre, une étude d'opportunité a été lancée pour la création d'un musée de l'aéronautique, porté par l'association des amis de la 5ème Escadre.

La seconde réunion du 13 octobre était consacrée au développement des commerces et des services de proximité, en présence de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse, ainsi que des présidents des associations de commerçants de Valréas et de Piolenc. Il a notamment été question de la nécessaire création d'une association de commerçants camaradoise. Marie-Claire Biscarrat a présenté le projet de marché de producteurs prévu pour le printemps prochain, dont la dynamique nouvelle doit générer aussi des retombées positives pour les commerces du village.

La troisième réunion du 21 octobre, enfin, traitait de l'accompagnement des porteurs de projets et des demandeurs d'emploi. Elle était animée par Jean-Marc Boubals, délégué à l'emploi, l'insertion professionnelle et à la formation, qui a présenté la Mission Locale, les services du Conseil général, ainsi que le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) Pays Voconce, avec qui la municipalité vient de signer un partenariat pour l'accompagnement des créateurs d'entreprises, et pour une étude d'implantation d'un relais d'entreprises sur la commune (voir article : *Emploi : un nouveau partenaire*).

C'est notamment pour répondre à ces objectifs ambitieux que Joëlle Martin rejoint au 1^{er} novembre l'équipe municipale, au poste nouvellement créé de chargée de mission développement territorial et communication. Présente aux quatre réunions, celle-ci a été présentée aux participants. Elle aura pour tâche d'assurer le travail de terrain et la coordination des projets (voir article : *Recrutement d'une chargée de mission*).

Emploi : un nouveau partenaire

La municipalité vient de signer une convention avec le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) Pays Voconce dans le but d'apporter un soutien aux porteurs d'initiatives. La vocation du CBE est d'apporter son aide dans des domaines variés : développement de l'attractivité et valorisation du territoire, création de nouvelles activités et de nouveaux emplois, formation pour l'emploi et l'insertion en collaboration avec la Région, amélioration de la compétitivité des entreprises. En 2008, son action a plus particulièrement porté sur l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, le développement des services à la personne et le rapprochement école - entreprise.

Le partenariat signé avec notre commune vise essentiellement à la poursuite des trois

objectifs suivants : 1) l'accompagnement à la création d'activité (soutien à quatre projets exemplaires) ; 2) une aide financière à la création d'activité sous la forme de prêts d'honneur (PFIL) ; 3) L'assistance au développement local, avec notamment une étude de faisabilité pour la création d'un Atelier Relais (ou une pépinière d'entreprises) pour l'accueil des TPE (Très Petites Entreprises).

Le coût pour la commune de cette convention est de 1800 € auquel il faut ajouter 400€ au titre de la PFIL, un coût plus que raisonnable au regard des services rendus. Cette proposition de partenariat avait été émise par l'Inspecteur du Travail qui suit la cellule de reclassement des anciens salariés du Cabanon. Un premier rendez-

vous avec les représentants du CBE avait été fixé le 21 juillet dernier.

Le CBE a tenu sa 1ère permanence le 6 novembre à l'annexe de la mairie.

Pour en savoir plus : une plaquette d'information est disponible en mairie ; vous pouvez également contacter :

Mme Gaëlle Rey,
Directrice adjointe du CBE : 04.90.28.86.95,
CBEvoconce@wanadoo.fr ;

M. François Gassin, Inspecteur du Travail :
04.90.14.75.22,
Francois.gassin@dd-84.travail.gouv.fr.

Rafaële Geslain, nouvelle Directrice Générale des Services

Rafaële Geslain prend ses fonctions à la Direction Générale des Services de la commune de Camaret à partir du 1^{er} novembre 2008. Cette jeune cadre territoriale de formation supérieure, mariée, un enfant, occupait depuis février 2003 la fonction de Secrétaire Générale de la commune de Malaucène. Après un DEUG de Droit, une licence de Science Politique à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, une formation à l'IPAG¹ de Paris II et une licence d'Administration Publique à l'université d'Avignon, Rafaële a finalisé son parcours en réussissant dès sa 1^{ère} tentative le concours d'attaché territorial. Un parcours sans faute qui lui permet de succéder aujourd'hui à Myriam Meyer.

Collaboratrice directe du maire et de tous les élus, elle sera responsable de l'organisation et de la coordination des services



Rafaële Geslain était présente à la soirée de départ de Myriam Meyer

municipaux qui comptent 67 agents, avec une priorité donnée à la transversalité, et de l'optimisation des finances publiques.

D'une façon générale, son rôle sera d'accompagner les élus sur la définition des orientations stratégiques et de piloter les

projets structurants de la commune.

En postulant à Camaret, elle a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière en choisissant d'exercer ses fonctions dans une commune plus importante, mais toujours avec la même motivation : « Je m'appliquerai à apporter aux élus une aide à la décision en terme de management territorial, au service de l'intérêt général des camarétois ». Ces motivations l'ont poussée à répondre au mois de juin à l'avis de recrutement publié par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse. Elle a manifestement bien fait, puisqu'elle a été retenue parmi neuf candidatures de qualité.

¹ Institut de Préparation à l'Administration Générale

Recrutement d'une chargée de mission

Joëlle Martin rejoindra le personnel communal au 1^{er} novembre, au poste nouvellement créé de chargée de mission développement territorial et communication. Ce recrutement s'inscrit dans la droite ligne de la politique communale de développement économique, après la création de la commission « développement économique et prospective » qui était déjà une première dans notre commune. Collaboratrice directe de Madame le Maire, Joëlle Martin sera chargée de coordonner, en relation avec les élus et avec les services et les partenaires concernés, les projets municipaux de développement du territoire (agenda 21, développement économique et emploi, tourisme, etc.) ainsi que

la politique de communication. Entre autres missions, elle sera amenée à établir des diagnostics, à assurer l'évaluation des projets municipaux au crible de la durabilité, à développer nos partenariats avec les différents acteurs économiques, à centraliser l'information et piloter les actions de communication, ou encore à assurer l'image de la commune en termes de relations publiques.

De formation supérieure, Joëlle Martin est titulaire d'une maîtrise en Génie de l'environnement, option aménagement du territoire et d'un DESS Chaire de l'Unesco : Aménagement intégré des territoires. Son parcours l'a amené à mettre ses compétences en application au sein de

différentes structures, et plus particulièrement depuis 2002 au sein de l'Association pour le Développement Touristique du Haut Vaucluse (ADTHV), qu'elle quitte pour nous rejoindre. A ce titre, elle dispose déjà d'une solide connaissance du contexte camarétois et de ses partenaires. C'est, entre autres atouts, ce qui lui a permis d'être retenue parmi les cinq candidats reçus à l'oral, sélectionnés sur les 90 réponses que nous avons reçues après publication de l'offre, conformément à la procédure de recrutement des emplois publics, pour finalement emporter la décision. La commission de recrutement était composée de Mme le Maire, Mme Myriam Meyer, Directrice Générale des Services, Mme



Joëlle Martin

Rafaële Geslain, qui lui succédera à ce poste, M. Laurent Arcuset, Adjoint au développement économique et à la prospective, et M. Paul Vicich, délégué à la communication.

En bref...

Contrôles radar

Dans le cadre de la politique municipale de prévention en matière de sécurité, la Police municipale procède régulièrement, une fois par semaine, à des contrôles radar sur les axes de circulation signalés comme les plus dangereux sur le territoire de la commune. Cinq à six points différents sont contrôlés au cours de cette journée. Cette opération est rendue possible par le prêt hebdomadaire du radar par la Gendarmerie nationale, effectué à titre gracieux dans le cadre de la Convention de Coopération passée entre la Police municipale et la Gendarmerie (il n'a pas été acheté par la mairie). L'action des policiers municipaux est surtout préventive. Il s'agit essentiellement de sensibiliser les usagers de la route aux risques qu'ils font courir à eux-mêmes et à nos concitoyens, parfois inconsciemment, aux nombreux endroits de notre commune qui nécessitent au contraire une vigilance particulière. On ne le dira jamais assez : le respect mutuel des différents usagers de la route est le premier garant de la sécurité, et nous sommes tous des multi usagers : automobilistes, piétons, cyclistes.

Séniors : rencontres à domicile.

La commission solidarité entre générations met en place un calendrier de rencontres au domicile des séniors. Cette commission, composée d'élus, prend contact avec chaque personne afin qu'elle nous indique ses disponibilités. Ces visites ont déjà commencé par les plus âgés et elles vont se poursuivre.

Nous demandons à chaque personne de bien vouloir s'adresser en mairie ou auprès de Martine Célaire, adjoint chargé des affaires sociales, si un besoin urgent se présente afin que nous puissions répondre dans les plus brefs délais.

Remerciements.

La municipalité tient à remercier Mademoiselle Agnès VALVERDE et Monsieur Dragan STANKOVIC pour le don de 20 € qu'ils ont versé au profit du CCAS, à l'occasion de la célébration de leur mariage, et leur adresse ses meilleurs vœux de bonheur.

Revalorisation du circuit de randonnée

Le sentier de randonnée parcourant le territoire de notre village, qui avait été mis en place par la communauté de Communes, avait un urgent besoin de rafraîchissement. La municipalité et les services techniques se sont attelés à lui rendre une nouvelle jeunesse, par la mise en place d'un programme d'entretien de l'ensemble de la boucle ainsi que

d'une nouvelle signalétique. Les panneaux ont été commandés à la CCAOP et seront installés prochainement. L'objectif est d'inciter nos concitoyens à découvrir, ou redécouvrir, la diversité du patrimoine de notre commune : le patrimoine historique, bien sûr, que vous connaissez tous (Ravelin, tour, chapelle...), mais aussi hydraulique (canaux), viticole et

naturel (forêts), avec en point de mire les dentelles de Montmirail et le Ventoux. Des « fiches circuits » sont disponibles en mairie pour vous aider à organiser vos programmes d'excursions, des moments à passer entre amis ou en famille à la fois ludiques, instructifs et agréables. Sans oublier bien sûr leur aspect bénéfique pour la santé.

Du nouveau sur nos routes

Un nouveau balisage apparaît depuis quelques jours sur les routes de la communauté de communes : des panneaux verts figurant un vélo et une flèche. Ils indiquent un circuit de découverte à vélo qui emprunte des routes tranquilles et qui vous permettra de vous balader à votre rythme dans tout le Haut Vaucluse. Trois itinéraires différents, de 30 km en moyenne, sillonnent la communauté de communes, avec des variantes de 15 ou 60 km.

Ce circuit est idéal pour le VTC (Vélo Tout Chemin), mais le VTT (Vélo Tout Terrain) convient parfaitement. Certaines petites portions (moins de 1 km) ne sont pas goudronnées : attention donc si vous utilisez un vélo de route ! Découvrez ces circuits, seul, en famille ou entre amis. Pas besoin d'être un grand sportif !

30 minutes par jour d'activité physique régulière et modérée :

- divise par deux le risque de maladie cardio vasculaire ;
- divise par deux le risque de diabète ;
- divise par deux le risque de surpoids ;
- diminue d'un tiers le risque d'hypertension artérielle ;
- prévient le cholestérol, les triglycérides, l'ostéoporose et le cancer du colon.

Rouler en vélo :

- facilite la digestion, l'irrigation du cerveau, le maintien musculaire ;
- diminue le stress ;
- développe, grâce au contact avec l'environnement, l'ouïe (spectre sonore varié), la vue (champ visuel sans contrainte), le toucher (accélérations et décélérations non subies), l'odorat (respiration soutenue) ;
- permet de respirer, en moyenne, moins de polluants qu'un automobiliste.

Une heure de vélo à vitesse modérée faire perdre autant de calories que deux heures de marche tranquille, sans compter l'effet bénéfique pour l'environnement.

Ce circuit est le fruit d'un partenariat entre la commune et nos partenaires qui l'ont financé : la CCAOP, le Conseil Général le Conseil Régional ; le tout coordonné par l'Association pour le Développement Touristique du Haut Vaucluse (l'ADTHV).

Tout renseignement est disponible en mairie, sur le site Internet www.hautvaucluse.com, ou encore sur simple demande à l'ADTHV (04.90.65.06.41 – adthv@wanadoo.fr).



Henri et Rosette : 65 ans de bonheur



et Christine, respectivement mariées à Jean-Claude Thévoz, Bruno Conti et Christian Rocher, les ont élevés cinq fois au grade de grand-parents avec Yacinthe, Damien, Emma, Flavie et Lola. Après les noces de Yacinthe avec David Scala, et de Damien avec Sylvie Jaffuel, ils sont aujourd'hui les heureux arrière-grand-parents d'Enzo, Leïla, Maréva et de César. C'est donc une grande famille qui entourait Henri et Rosette pour fêter l'événement, sous le platane centenaire de la ferme familiale qu'ils habitent depuis leur mariage, quartier de Ratavoux, chemin d'Avignon.

Le 23 septembre 1943, Henri Taraveau prenait pour épouse Rosette Monnier en mairie de Jonquières, sous une pluie battante. En célébrant cette année leur 65^{ème} anniversaire de mariage, le couple confirme le dicton « Mariage pluvieux, mariage heureux ». Leur trois filles, Annie, Claudine

Henri Taraveau a été le plus jeune conseiller municipal sous la mandature de Louis Lambert de 1945 à 1947, puis sous celle d'Albert Vigouroux de 1947 à 1953. En cette heureuse circonstance, Madame le Maire, accompagnée des élues Yacinthe Scala-Thévoz et Martine Célaire, est venue présenter ses félicitations aux « jeunes mariés » et leur offrir des bouquets de fleurs .

Journée des associations : un beau succès !



La Société de lecture



Animation dans les rues

La journée des associations qui s'est déroulée le dimanche 7 septembre a remporté un beau succès.

Dès 9h le matin, sous un soleil radieux, les 42 associations ont envahi le cours du midi et le boulodrome pour présenter leurs activités aux camarétois. Le midi, 430 repas ont été servis dans un cadre peu habituel : sous les platanes de la ferme des pitchouns et à la salle René Roussière.

Une programme de démonstrations sportives (karaté, majorettes, boules, spéléo, danse et yoga) et culturels (atelier sculpture, jeux de sociétés) a permis d'animer toute l'après midi. Cette journée a attiré de nombreux visiteurs, une belle journée incontournable.



Démonstration d'aïkido



Les Vieux Vélos de Camaret

En bref...

La fête Africaine...

...qui s'est déroulée le 4 octobre a été organisée avec brio par Gabriel Devine et son équipe de bénévoles. Les bénéfices de cet événement ont été reversés au profit de l'équipement d'un village du Burkina Fasso : Bandougou.

Le 8^{ème} festival Le cinéma et l'enfant...

...qui s'est déroulé du 22 au 26 octobre a rassemblé près de 1200 spectateurs dont 835 enfants de Camaret, Violès et Travaillan. Son succès tient à la programmation très appréciée, à la qualité des débats et à l'organisation qui a privilégié la convivialité.

Un camarétois aux championnats de France de judo

Lionel Mayan, du Fuji Judo-Club camarétois présidé par Françoise Paséro et animé par Lionel Pradayrol, a remporté cette année deux médailles d'argent aux championnats PACA 3^{ème} division dans la catégorie des plus de 100 kg. Arrivé 3^{ème} lors de la grande finale qualificative de Vitrolles, il a été sélectionné pour disputer à Paris les Championnats de France le 15 juin dernier. Il a malheureusement dû s'incliner devant des adversaires au niveau technique impressionnant, mais gageons que ce ne soit qu'un début. Toutes nos félicitations. A suivre...

Politique culturelle

Une véritable politique culturelle voit le jour à Camaret, comme annoncé dans le programme de la majorité. Plusieurs pistes ont été ouvertes. Certaines sont réalisées ou en voie de réalisation : création d'une commission culturelle ouverte aux représentants des associations ; création d'un conseil municipal de jeunes et d'un comité de jumelage indépendant.

Les associations culturelles ont à présent leur référent en la personne de Marie-Claire Biscarrat, déléguée à la culture et

aux associations culturelles.

Plusieurs principes guident l'action municipale : l'accès de tous à la culture, la liberté d'expression, la prise en compte de toutes les initiatives susceptibles d'augmenter l'offre culturelle et la nécessaire coordination de l'ensemble pour une répartition équitable des moyens disponibles.

C'est dans ce sens que de nouvelles initiatives seront prises pour mettre en place une activité culturelle de qualité digne d'une ville qui approche les 5000 habitants.

Des activités pour tous...

Cours d'Italien : Reprise. Ouverts à tous (débutants et confirmés). Réunion d'information le Jeudi 25 Septembre à 19 h 00 à la Maison Bèque à Camaret.

Cours d'Anglais : A la bibliothèque. Mercredi : 18H - 19H30 - 20H - 21H30.

Cours d'Aïkido : le mercredi à 18h à la salle des arts martiaux.

Chorale Arpège Camaret. Répétitions :

- du CE1 au CM1, le mardi de 16h45 à 18h à l'école des Amandiers
- Du CM2 au Collège, le vendredi de 17h à 18h à l'école des Amandiers et un lundi par mois de 18h30 à 19h30 (au complexe sportif)
- Adultes: un lundi par mois de 18h30 à 20h30 et les autres lundi de 20h15 à 22h15 (au complexe sportif).



Téléthon : 5, 6 et 7 décembre

Vendredi 6 au soir : tournoi de belotte à la caserne des pompiers.

Programme complet à partir du 20 novembre

Lotos

Camaret

Dimanche 23 novembre matin

Avenir sportif camarétois

Dimanche 14 décembre matin

ACPG-CATM

Dimanche 4 janvier matin

Grosse boule

Dimanche 11 janvier matin

Amis de Camaret

Dimanche 18 janvier matin

Secours populaire

Dimanche 25 janvier matin

Amicale laïque

Dimanche 1er février matin

Moto-Ball Camaret

Dimanche 8 février matin

PCF de Camaret

Dimanche 22 février matin

L'oume

Dimanche 1er mars matin

Paroisse de Camaret

Dimanche 8 mars matin

Supporters MBCC

Dimanche 15 mars matin

OGE

Dimanche 22 mars matin

ASC Jeunes

Travaillan

Dimanche 16 novembre matin

3eme âge Travaillan

Samedi 29 novembre soirée

Football

Dimanche 7 décembre matin

Ecoles Travaillan

Dimanche 18 janvier matin

Paroisse de Travaillan

Dimanche 25 janvier matin

Comité des fêtes

A noter...

Ciné Ravelin :

Jeudi 20 novembre 20h30

Coluche, l'histoire d'un mec
un film d'Antoine de Caune.

Concert du Cœur Européen de Vaison :

Samedi 20 décembre à 20h30
Eglise de Camaret

État civil

NAISSANCES

Loris LAVORINI

né le 17 août à Carpentras

Ny RANAIVOZANANY

né le 22 août à Orange

Léa YOUS

née le 23 août à Nîmes

Mélissa PAJAK

née le 6 septembre à Orange

Paul SALVI

né le 19 septembre à Orange

Louise CUER

née le 26 septembre à Orange

Evaëlle MAIGRET

née le 25 septembre à Orange

Lola DUCOLOMB

née le 1^{er} octobre à Avignon

Maxime HERTZOG

né le 8 octobre à Orange

Alessandro RUSSO

né le 19 octobre à Orange

Mathis ADAM

né le 26 octobre à Orange

Aliya BOUDARI

née le 22 octobre à Orange

MARIAGES

TOURNAY Nicolas et
WATTERLOT Laure

le 9 août 2008

STANKOVIC Dragan
et **VALVERDE Agnès**

le 16 août 2008

KURUC Stéphane et
SCHETTINO Jennifer

le 16 août 2008

SIFFERLIN Jérôme et
PEROL Laurence

le 22 août 2008

PICCA Jehan-Gaël et
BERTRAND Marine

le 23 août 2008

LAURENT Didier et
MARTIN Marineige

le 23 août 2008

SEGUIN Stéphane et
DAVID Mireille

le 29 août 2008

LLORCA Richard et
COSTE Virginie

le 6 septembre 2008

JENNEAUX Frédéric et
MENDES Karine

le 4 octobre 2008

GONZALEZ CARVAJAL
Robert et

MARTIN Audrey

le 4 octobre 2008

YAYHAOUY El Hossin et
RAZINE SERHROUCHNI
Zhour

le 10 octobre 2008

BOUVIER Cyril et
EL HARKATI Karima

le 25 octobre 2008

DECES

DALADIER Roland

le 1^{er} juillet 2008 à châteauneuf

FAUCHARD Robert

le 26 juillet 2008 à Avignon

Eliane MANUELLI
veuve **BOTALLA-GAMBETTA**

le 3 août 2008 à Camaret

Blanche DUTEL

veuve **MARESCOT**

le 17 août 2008 à Orange

Roger GRAND

veuf de **Simone LIOTARD**

le 17 août 2008 à Marseille

NEGRON Robert

le 7 octobre 2008 à Orange

BOUCHE Régis

le 8 octobre 2008 à Avignon

Enfants et prévention routière

Lundi 23 septembre, une démarche de sensibilisation aux dangers de la rue a été réalisée à la sortie de l'école Frédéric Mistral par les élus et la police municipale, pour faire découvrir le site www.priorite-vos-enfants.fr.

La sécurisation des voies empruntées par les enfants est à l'étude. Quelques règles de base en matière de sécurité demeurent cependant incontournables.

« Parce que votre enfant est plus petit que vous, il vit et voit autrement les dangers de la rue : des actes simples pour vous peuvent ainsi, pour lui, représenter un véritable parcours du combattant ».

Il faut savoir que, jusqu'à environ 7 ans :

- Il est dissimulé de la vue des conducteurs, du fait de sa petite taille. Son panorama visuel, déjà plus réduit que celui d'un adulte, est de plus masqué par les voitures stationnées, les piétons, le mobilier urbain, etc. ;

- Il ne fait pas la différence entre voir et être vu (répétez-lui que s'il voit une voiture, ça ne veut pas dire que son conducteur, lui, l'a vu) ;

- Il n'est pas encore capable de prendre en compte ce qui se passe sur les côtés, seulement ce qui est devant lui ;

- Il ne peut se concentrer que sur une seule chose à la fois ;

- Il éprouve des difficultés à évaluer les distances (confusion entre taille et éloignement) ;

- Il identifie difficilement la provenance des bruits ;

- Il est dominé par ses émotions.

Il faut lui faire acquérir progressivement les comportements et les règles de sécurité routière. Les conseils trop vagues comme « fais attention » ou « sois prudent » sont sans réelle signification pour lui. Sur le chemin de l'école, invitez-le à observer son environnement, expliquez-lui les situations dangereuses, le comportement des autres et la manière la plus sûre d'y faire face.

LE point capital est qu'il doit apprendre à différencier la rue d'un terrain de jeu : pour lui, tout endroit en est un ! Tout changement de comportement doit également vous alerter : un enfant en difficulté personnelle ou scolaire est moins attentif à l'environnement. Il est bien sûr primordial d'appliquer soi-même les conseils donnés : vous êtes son modèle de référence ! Enfin, ne négligez pas de faire vérifier sa vue, et préférez les vêtements clairs munis d'éléments rétro-réfléchissants.

Pour en savoir plus :

www.priorite-vos-enfants.fr

Association Prévention Routière

12 bd St Roch - Avignon

04 90 82 16 48.

Marché de Noël au complexe René Roussière

Samedi 6 décembre de 16H à 22H et dimanche 7 décembre de 9H à 18H

Un week-end convivial pour préparer les fêtes (idées cadeaux...) - Animations pour les enfants

« Noël dans la Rue » : 16 décembre de 18H à 22H

A noter...

Communiqué

Nous avons été interrogés sur le fait que les deux premiers numéros de « Camaret Infos » ne comportaient pas d'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale.

Sollicités par nos soins à chaque parution, ceux-ci ont décidé jusqu'ici de réserver leur expression à une date ultérieure. Nous avons alors jugé plus rationnel d'ajouter une information

supplémentaire plutôt que de laisser l'espace vierge, ce que nous ferons désormais.

L'article 31 du règlement intérieur stipule que « Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

municipale. <...> La répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée par le conseil municipal. <...> Les articles doivent être présentés de façon non polémique et ne porter que sur des sujets d'intérêt général ayant trait aux affaires de la commune. »

Le règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité du conseil municipal réuni le jeudi 17 juillet 2008.

Expression des élus de l'opposition municipale

Non communiqué